



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Méthode de détection et de traçage de la covid-19 de l'unité COMETE

Question écrite n° 37562

Texte de la question

Mme Florence Provendier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la méthode de détection et de traçage de la covid-19 mise en place par l'unité COMETE du bataillon de marins-pompiers de Marseille. Cette approche, éprouvée dès le printemps 2021 dans les Bouches-du-Rhône et depuis à Dunkerque, vise à traquer le SARS COV2, le virus de la covid-19, partout où il se trouve, sur les surfaces mais aussi dans l'air, en procédant à différents prélèvements notamment des eaux usées. Cette technique agile de veille et d'alerte permet une mesure collective, non invasive, régulière et efficiente de la présence du virus dans des lieux donnés. En effet, l'indicateur collectif n'emporte pas de biais de sélection comme les indicateurs basés sur les tests individuels et le signal mesuré est en avance sur la pression exercée sur le système de santé. Par ailleurs, cette méthode permet une territorialisation et une proportionnalité de la réponse sanitaire à la différence de la détection individuelle. En sortie d'établissements sensibles, elle permet une veille régulière et une identification plus rapide de l'élément contaminant. L'enjeu est de pouvoir surveiller en amont et régulièrement les territoires et d'escalader ensuite le dispositif d'alerte par des moyens plus ciblés et individualisés en cas de contamination. L'impact du réseau COMETE est reconnu par les collectivités qui l'ont adopté mais son financement et les conditions de son déploiement à l'échelle nationale doivent maintenant être modélisés. L'unité estime le coût d'un dispositif de veille départemental à environ 50 000 euros par mois et par département, soit environ 5 millions d'euros par mois pour l'ensemble des départements. Elle l'interroge sur la possibilité de généraliser à l'ensemble du territoire la méthode développée par l'unité COMETE et la temporalité envisagée ainsi que sur le budget que pourrait débloquer le Gouvernement pour soutenir cette initiative innovante et efficace dans la lutte contre la propagation du virus.

Données clés

Auteur : [Mme Florence Provendier](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37562

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mars 2021](#), page 2500

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)